Centre Communal d'Action Sociale
Commune d'AULT



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL OFFERT AUX AINES DE LA COMMUNE

(Personnes âgées de plus de 65 ans, inscrites sur la liste électorale de la commune)

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont très heureux d'offrir aux Aînés de la commune un petit plaisir à l'occasion des fêtes de Noël.

Ce colis est réservé aux personnes âgées en résidence principale ou secondaire, ayant 65 ans et plus, inscrites sur les listes électorales de la commune.

La distribution des colis se fera dans la salle du conseil municipal de la Mairie les
Jeudi 10 décembre : de 10h à 12h et de 14h à 16h
Vendredi 11 décembre : de 10h à 12h et de 14h à 16h
Samedi 12 décembre : de 10h à 12h

Les membres du CCAS porteront les colis au domicile des personnes qui ne peuvent pas venir le chercher. Dans ce cas il convient de retourner le coupon ci-dessous au secrétariat de mairie. Pour les personnes absentes de la commune au moment de la distribution il est demandé de le signaler au secrétariat. Les personnes qui souhaitent laisser leur colis en faveur des familles en difficultés peuvent le préciser également à l'aide du coupon réponse ci-dessous

Nous restons, dans tous les cas à votre disposition et vous souhaitons à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous

Le Maire,
Président du CCAS
Marcel LE MOIGNE

COLIS DE NOEL 2026 AUX AINES

(A retourner uniquement pour les cas ci-dessous à cocher)

NOM – PRENOM : ----------

Adresse : ----------

N° de téléphone : ----------

☐ Laisse mon colis aux aultois les plus démunis

☐ Ne pouvant me déplacer souhaite que mon colis soit remis à ----------

☐ Ne pouvant me déplacer souhaite que les membres du CCAS me livrent mon colis

☐ Souhaite que mon colis soit conservé en Mairie jusque ----------

Signature